

Weiler-la-Tour, le 27 juin 2024

CONVOCATION

Conformément à l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, le Collège des bourgmestre et échevins invite les Conseillers communaux à assister à la prochaine séance du Conseil communal fixée au

mercredi, le 3 juillet à 15h30

dans la salle des séances de la Mairie à Weiler-la-Tour, afin de délibérer sur les objets figurant à l'ordre du jour ci-après:

Séance publique :

- 1 Titres des recettes
- 2 Finances Arrêt provisoire du compte de gestion 2023
- 3 Finances Arrêt provisoire du compte administratif 2023
- 4 Chemins ruraux Projet de reprofilage 201423 Approbation
- 5 Organisation scolaire provisoire 2425 et PDS
- 6 Foodtruckfestival 2024 Subside extraordinaire
- 7 Budget 2024 Service extraordinaire Crédit supplémentaire
- 8 Création d'un poste Salarié tâche intellectuelle B1
- 9 Création d'un poste Salarié à tâche intellectuelle A2
- 10 Création d'un poste Salarié à tâche intellectuelle B1 EMI
- 11 Commission consultatives
- 12 Informations du Bourgmestre et questions des Conseillers

Séance à huis clos :

- 13 Dossiers du personnel Démission
- 14 Dossiers du personnel Démission

Pour le Collège des bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre

Le Secrétaire communal